



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fihavanana - Demokrasia - Fiarahaanianana
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

COMPTÉ RENDU DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2^E TRIMESTRE 2022



Sommaire

RECETTES.....	1
IMPOTS	1
DOUANES.....	1
DEPENSES	3
MASSE SALARIALE, EFFECTIF ET PENSION.....	3
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL.....	6
FONDS DE CONTRE VALEUR	9
NOMENCLATURE FONCTIONNELLE	9

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des recettes.....	1
Tableau 2 : Réalisation des recettes fiscales pour le 2 ^{ème} trimestre 2022.....	1
Tableau 3 : Réalisation des recettes douanières.....	1
Tableau 4 : Récapitulation des dépenses du Budget Général.....	3
Tableau 5 : Dépenses courantes de la Solde (1 ^{er} semestre 2022) par Institution et Ministère.....	3
Tableau 6 : Situation des caisses de retraite publiques au 1 ^{er} semestre	5
Tableau 7 : Evolution de l'effectif payé et des départs par Institution et Ministère au cours du 1 ^{er} semestre 2022	5
Tableau 8: Exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement selon les secteurs	6
Tableau 9 : Exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement par Institution et Ministère.....	7
Tableau 9 : Exécution des fonds de contre valeur (FCV).....	9

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition de la LFI par division	9
--------------------------------------------------------	---

Liste des abréviations

APEi	Accord de Partenariat Economique Intérimaire
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
CAE/EP	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement/Ecole Primaire
CAP/EP	Certificat d'Aptitude Pédagogique/Ecole Primaire
CHR	Centre Hospitalier de Référence
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAD	Crédits d'Investissements destinées à l'Appui au Développement
CPR	Caisse de Prévoyance à la Retraite
CRCM	Caisse de Retraite Civile et Militaire
DAE	Demande d'Autorisation d'Engagement
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DA	Droits d'Accise
ECD	Employé de Courte Durée
ELD	Employé de Longue Durée
FCV	Fonds de Contre-Valeur
FDL	Fonds de Développement Local
FRAM	Fikambanan'ny ray aman-drenin'ny mpianatra
IMP	Impôts sur les Marchés Publics
IR	Impôts sur les Revenus
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IRSA	Impôts sur les Revenus Salariaux et Assimilés
LFI	Loi de Finances Initiale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PIP	Programme d'Investissements Publics
PPM	Plan de Passation de Marché
SIIGFP	Système Informatisé Intégré de la Gestion des Finances Publiques
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

I | RECETTES

Tableau 1 : Récapitulatif des recettes

Recettes	Inscription LFI 2022	Montants recouvrés 2T 2022	Taux de Réalisations
Impôts	4219,00	930,80	22,06%
Douanes	3063,00	1547,55	50,52%
TOTAL	7 282,00	930,80	12,78%

Source : Situation DGI, DGD

I.1 | IMPOTS

Tableau 2 : Réalisation des recettes fiscales pour le 2^{ème} trimestre 2022

Recettes	Inscription LFI 2022	Montants recouvrés 2T 2022	Inscription LFI 2021	Réalisation 2T en 2021
Impôt sur les Revenus	968,99	367,76	860,75	256,87
Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés	683,49	113,36	607,14	156,70
Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers	80,51	8,83	71,51	12,14
Impôt sur les Plus-Values Immobilières	10,13	2,86	8,99	2,28
Impôt Synthétique	89,77	27,75	79,75	20,79
Droit d'Enregistrement	55,25	8,89	49,08	7,64
Impôt sur les Marchés Publics	84,00	26,16	208,00	11,45
Taxe sur la Valeur Ajoutée	1 565,12	249,62	1 256,91	217,02
Droit d'Accise	640,50	120,06	568,95	113,64
Assurances	11,50	3,19	10,22	3,17
Autres	3,69	0,25	3,27	0,21
Droit de Timbres	26,06	2,03	23,15	0,39
TOTAL	4 219,00	930,76	3 747,72	802,30

Source : Situation DGI au 18/07/2022

Par rapport à la même période de 2021, on observe une amélioration du niveau de recouvrement des recettes fiscales intérieures au titre du 1^{er} semestre 2022. Les recettes fiscales intérieures du 1^{er} semestre 2022 ont augmenté de +7,75% (soit +117,8 milliards Ariary) par rapport au 1^{er} semestre 2021. Ce qui constitue le meilleur progrès au niveau de tous les grands impôts hormis l'IRSA et l'IRCM. Néanmoins, la prévision globale du 1^{er} semestre 2022 n'a été atteinte qu'à 79,2%, engendrant un Gap de 431,2 milliards Ariary, au niveau des grands impôts exceptés l'IR, l'IS et l'IMP.

Cette contre-performance s'explique notamment par la chute du secteur pétrolier (notamment en matière de TVA) et l'existence de la régularisation exceptionnelle du secteur minier au mois d'avril et mai 2021. Situation accentuée par la non-régularisation de l'IRSA des fonctionnaires au mois de juin 2022 (en attente de la LFR 2022), ainsi que la contre-performance du secteur Tourisme (non atteinte de l'objectif en matière de droit de timbres sur visa), corollaire de l'ouverture tardive et progressive des frontières internationales.

I.2 | DOUANES

Tableau 3 : Réalisation des recettes douanières

Nature des droits et taxes	Inscription LFI 2022	Montants recouvrés 2T 2022	Inscription LFI 2021	Réalisations 2T en 2021
Droit de Douane	649,5	345,7	653,4	261,22
TVA	1 595,6	710	1 494,3	577,53
Droit de navigation	1,6	0,68	1,2	0,65
Taxe sur les produits pétroliers	300,4	129,82	302,7	121,13
TVA sur les produits pétroliers	515,9	361,4	417,4	200,24
TOTAL	3 063,0	1 547,55	2 869,1	1 160,77

Source : Situation DGD au 30/06/2022

Avec 3 063,0 milliards Ariary pour 2022, l'objectif de recettes douanières augmente de 7% par rapport à 2021.

Le montant cumulé recouvré à la fin du deuxième trimestre 2022 représente 51% de la prévision initiale. Si cette tendance se poursuit, la réalisation 2022 présentera un excédent à fin décembre.

En comparaison au deuxième trimestre 2021, le cours des devises a fortement augmenté en 2022. Il en est de même du tarif des frets qui n'a cessé de s'amplifier depuis 2021. Cette hausse du coût a induit une pression sur les échanges commerciaux et en conséquence sur la collecte de TVA sur les produits non pétroliers.

En ce qui concerne les recettes sur les produits pétroliers, le volume effectivement importé a excédé la prévision attendue. Outre cet effet volume, la hausse du cours du pétrole exacerbé par la reprise de la demande mondiale et par la crise en Ukraine/Russie a engendré une hausse substantielle de la TVA collectée sur les produits pétroliers.

La LFI 2022 a permis d'apporter les modifications suivantes au Code des Douanes :

- Art. 13 sur la demande de décisions anticipées : des précisions ont été apportées en vue de la mise en conformité aux engagements internationaux (Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges).
- Art. 61 sur la déclaration sommaire, qui comprend désormais, le cas échéant les manifestes de transbordements relatifs aux marchandises censées subir des opérations de transbordement d'un navire à un autre.
- Art. 187 2° sur l'apurement des marchandises placées en entrepôt à la suite d'un perfectionnement actif, et qui sont déclarées pour la consommation : des précisions ont été apportées quant à la nature du régime économique d'apurement (Perfectionnement actif et pas seulement Admission temporaire)
- Art. 188 bis 1° : il a été rajouté l'obligation pour l'entrepoteur d'apurer le régime d'entrepôt à un autre régime douanier à l'expiration des délais de séjour fixés par les le Code des douanes et conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Art. 315 2° sur les conditions de l'autorisation de libération des marchandises saisies, des moyens de transport et les objets ayant servi à masquer la fraude, délivrée par les juges.
- Art. 356 1° sur la classification d'une infraction en tant que contravention de première classe : toute inexécution relative à un engagement souscrit à l'Administration des douanes autres que celle citée à l'article 359 2° du Code.

En ce qui concerne la mise à jour apportée au Tarif des Douanes, il s'agit :

- Du basculement de la version 2017 du Système Harmonisé (SH) vers la version 2022 suivant les directives de l'Organisation Mondiale des Douanes ;
- De la catégorisation en vue d'une remise à niveau des lignes tarifaires conformément à la politique tarifaire nationale suivant le modèle délivré par la CNUCED sur certains produits stratégiques, distinguant les Droits des Douanes (DD) sur les matières premières (5%), les produits intermédiaires (10%) et les produits finis (20%) ;
- De l'appui au secteur industriel suite aux différents dialogues public-privé :
 - Abaissement à 5% du Droit des Douanes sur les arachides grillées de la sous-position tarifaire n° 2008.11 00 en vue de soutenir le programme contre la malnutrition dans le Sud de Madagascar,
 - Suppression des sous-positions nationales n° 7612.90 et n°7612.99, et insertion de nouvelles sous-positions nationales 7612.90 92 et 7612.90 93 afin de changer le volume des contenants de liquides à 50 cl suite aux demandes des fabricants,
 - Exemption de Droit des Douanes de l'huile animale suif de la sous-position no1502.10 00 suite aux requêtes des fabricants de savons,
 - Création de sous-positions nationales pour les semences d'haricots verts suite aux requêtes des producteurs,
- De la création d'une sous-position nationale destinée aux gels mains hydro alcooliques afin d'éviter un glissement tarifaire ou une fausse déclaration d'espèce ;
- Du maintien des dispositions actuelles du calendrier d'abaissement tarifaire de l'APEi pour le compte de l'année 2022.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts :

- En matière de Droit d'Accises (DA) : il y a lieu de modifier les lignes correspondant à certains codes SH ;
- En matière d'exonération de la TVA : il y a lieu de rectifier quelques nomenclatures douanières.

II | DEPENSES

Tableau 4 : Récapitulation des dépenses du Budget Général

En Milliards Ariary

Grandes rubriques	LFI 2022	Engagés	Taux Engagement (*)	Taux de régulation	Mandats émis	Mandats payés (**)	Taux Mandats payés (***)	Taux engagement 2T 2021	Taux engagement 1T 2022
Dette	550,4	411,8	74,8%	100%	200,7	116,2	21,1%	83%	71%
Solde (tous personnels confondus)	3 266,7	1 504,9	46,1%	50%	1 491,8	863,4	26,4%	47%	19%
Fonctionnement	5 355,7	1 490,8	27,6%	50%	1 424,3	497,4	9,3%	28%	16%
PIP externe	3 323,1	2 959,9	89,1%	100%	229,0	32,2	1,0%	103%	21%
PIP interne	1 934,5	68,0	3,5%	100%	45,3	27,9	1,4%	23%	2%
TOTAL	14 430,4	6 435,4	44,5%		3 391,0	1 537,0	10,7%	55%	18%

Source : Situation SIGFP au 30/06/2022

(*) Montant engagé par rapport à la LFI

(**) Données provisoire

(***) Montant payé par rapport à la LFI

Le montant total des dépenses engagées au terme du second trimestre 2022 s'élève à 6 435,4 milliards Ariary, soit un taux d'engagement de 44,5%. Les dépenses d'investissement sur financement externe ont été engagées à 89,1% tandis que les dépenses d'investissement sur financement interne affichent un taux d'engagement de 3,5% à fin juin 2022.

Par rapport à la même période en 2021, le niveau d'engagement de chaque grande rubrique a connu une baisse, avec un taux de 55% en 2021 contre 44,5% en 2022.

A noter que la régulation n'a plus été appliquée depuis le début d'exercice pour les PIP sur financement interne.

II.1 | MASSE SALARIALE, EFFECTIF ET PENSION

Tableau 5 : Dépenses courantes de la Solde (1^{er} semestre 2022) par Institution et Ministère

En milliers Ariary

Institution/Ministère	LFI 2022	Réalisation 2T 2022	Taux de réalisation	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	13 552 174	7 040 959	52,0%
05	PRIMATURE	8 707 862	3 276 173	37,6%
11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES	62 729 767	18 413 756	29,4%
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	328 180 643	151 111 855	46,0%
13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE	325 556 097	158 325 243	48,6%
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION	42 539 087	16 724 614	39,3%
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	157 143 142	69 246 839	44,1%
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	115 986 526	54 213 396	46,7%
21	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	603 353 921	244 976 500	40,6%
32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	19 075 144	9 290 862	48,7%
35	MINISTÈRE DU TOURISME	3 086 102	1 946 143	63,1%
37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	10 608 581	5 726 694	54,0%
38	MINISTÈRE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS	1 828 701	138 522	7,6%
39	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	14 682 218	7 509 454	51,1%
44	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	15 958 801	8 150 038	51,1%
48	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	26 281 456	12 366 932	47,1%
49	MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	5 297 995	2 380 805	44,9%
51	MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES	3 273 045	1 589 535	48,6%
52	MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE	4 892 639	2 501 083	51,1%

Institution/Ministère	LFI 2022	Réalisation 2T 2022	Taux de réalisation	
53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	4 364 911	2 164 737	49,6%
60	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 576 982	453 647	28,8%
64	SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1 442 654	0	0,0%
65	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	6 740 589	4 145 924	61,5%
67	MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE	5 481 365	2 308 015	42,1%
68	MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	18 762 176	9 108 889	48,5%
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE	263 381 593	108 368 303	41,1%
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	14 953 456	6 880 022	46,0%
76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	7 486 200	3 643 197	48,7%
81	MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE	990 965 596	508 930 057	51,4%
83	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	42 770 299	20 299 823	47,5%
84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	145 715 829	63 672 154	43,7%
93	HAUTE COUR DE JUSTICE	324 449	40 468	12,5%
TOTAL	3 266 700 000	1 504 944 640	46,1%	

Source : Situation SIGFP juillet 2022

Comparativement à 2021, le crédit annuel alloué pour les dépenses courantes de la solde des Institutions et des Ministères a augmenté de +308,3 milliards Ariary. Cette hausse s'explique par :

- L'augmentation du nombre de Ministères, passant de 24 à 29, entraînant de nouveaux besoins en HEE, membres de Cabinet et personnels administratifs afin de mener à bien les missions qui leur incombent ;
- La politique du Gouvernement depuis 2021 qui prévoit de renforcer progressivement et annuellement les effectifs au sein des Ministères prioritaires (Ministères intervenant dans le domaine de l'Education, de la Santé, de la Sécurité Publique et de la Justice) ;
- L'impact des recrutements effectués en 2021 étant donné que les nouveaux agents percevront des salaires pleins en 2022 (12 mois de salaire) s'ils n'ont perçu que le prorata en 2021 en fonction du mois de mandatement de leur début d'activité ;
- Les facteurs qui influencent la hausse des salaires, tels que l'avancement de classe et d'échelon lié à l'ancienneté ou une promotion, le reclassement pour les agents ayant bénéficié d'un changement de statut ou diplôme, la majoration des salaires de tous les agents de l'Etat ;
- Le crédit alloué aux diverses régularisations d'arriérés à faire en 2022. A noter que, annuellement, cette rubrique est établie en fonction du crédit disponible et de la capacité d'absorption de l'Etat.

Le rythme de consommations du crédit de la Solde est en légère baisse de -1,2 point de pourcentage au premier semestre 2022 par rapport à celui de la même période de 2021. Cette baisse est due (i) au retard des recrutements depuis 2020 lié aux mesures de sécurité à cause de la pandémie de la Covid-19, (ii) au retard de la nomination des ambassadeurs ou des consuls et du personnel associé dans les pays où Madagascar n'est pas encore représenté diplomatiquement, aux changements liés au remaniement ministériel au premier trimestre 2022 (changement d'organigramme, abrogation...)

Tableau 6 : Situation des caisses de retraite publiques au 1^{er} semestre

En milliers Ariary

Caisses	LFI 2022	Réalisation 2T 2022	Taux de réalisation 2T 2022	Taux de réalisation 2T 2021
CRCM	1 518 455 803	709 184 599	46,70%	
Recettes	333 150 804	136 546 457	40,99%	45,3%
Dépenses	891 400 000	424 925 554	47,67%	50,2%
Renflouement	293 904 999	147 712 588	50,26%	50,0%
CPR	278 744 197	68 594 067	24,61%	
Recettes	271 544 197	65 257 879	24,03%	24,8%
Dépenses	7 200 000	3 336 188	46,34%	51,5%
Renflouement	0	0	-	-
TOTAL	1 797 200 000	68 594 067	3,82%	

Source : DGFAG

Comparativement à 2021, le renflouement nécessaire pour faire face au déficit de la CRCM baisse de -106,0 milliards Ariary en 2022. Cette situation s'explique par : (i) la mise en œuvre progressive des projets de réformes des caisses de retraite publiques initiés par le Ministère de l'Economie et des Finances depuis 2019, tels que l'intégration des agents ECD en ELD, l'assainissement de la base de données des pensionnés qui a permis d'identifier des pensionnés et ayants droit "fantômes", etc., (ii) la politique de l'Etat incitant les recrutements au sein des ministères prioritaires et compensant les départs à la retraite dans les autres ministères (hausse du nombre de cotisants), et (iii) le transfert de l'excédent de la CPR vers la CRCM institué par l'Article 17 des Dispositions spéciales de la LFR 2021.

Du côté des recettes, à l'instar du premier semestre de 2021, le taux de recouvrement est d'environ 24%. Du côté des dépenses de pensions, le taux d'exécution est en baisse de -5,2 points de pourcentage du fait du décalage de la hausse généralisée des pensions prévue en mars et finalement effective en juillet (avec un rappel du mois de juin), les retards des envois des demandes de la part des nouveaux pensionnés durant le premier trimestre du fait de la vague de Covid-19.

Tableau 7 : Evolution de l'effectif payé et des départs par Institution et Ministère au cours du 1^{er} semestre 2022

Institution/Ministère	Effectif payé	Départ
01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1 031	14
05 PRIMATURE	604	8
11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES	249	5
12 MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE	17 715	256
13 SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE	17 902	228
14 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	3 030	71
15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	10 835	97
16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE	5 574	58
21 MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	11 668	95
32 MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	1 598	8
35 MINISTÈRE DU TOURISME	417	1
37 MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	1 415	14
38 MINISTÈRE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS	179	0
39 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION	1 311	13
44 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1 647	18
48 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE	2 481	34
49 MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE	549	6
51 MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES	308	7
52 MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE	482	0
53 MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	486	3
60 MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	43	1
64 SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR	12	0
65 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS	1 013	10
67 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE	475	3
68 MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS	2 131	14
71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE	16 136	205
75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	1 363	13
76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	796	7
81 MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE	99 348	1 121
83 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	3 643	24
84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	2 462	42
93 HAUTE COUR DE JUSTICE	13	0
TOTAL	206 916	2 376

Source : DGFAG

Comparativement à la même période de 2021, l'effectif payé des agents de l'Etat a augmenté de 14 501 agents au 1^{er} semestre 2022. Cette hausse n'est pas uniquement liée aux recrutements déjà mandatés au titre de 2022 (dotations de postes budgétaires et concours administratifs sortant en 2022), mais également aux recrutements qui devaient être effectués en 2020 et 2021 mais dont le processus a été retardé par la pandémie de la Covid-19. C'est par exemple le cas du Ministère de l'Education Nationale pour le recrutement des maîtres FRAM et du Ministère de la Santé Publique pour les recrutements des personnels de santé.

Rappelons que, depuis 2021, l'Etat a mené une politique de recrutements massif dans les Ministères prioritaires (Ministères intervenant dans la santé, l'éducation, la sécurité publique et la justice) afin de se rapprocher des normes internationales et répondre aux besoins des services de base de la population locale.

A l'instar de 2021, la région d'Analamanga présente le taux de concentration des effectifs payés le plus élevé du pays (35% en 2021 et 34% en 2022), suivie des régions d'Atsimo Andrefana (5,4% en 2021 et 2022) et d'Atsinanana (5,2% en 2021 et 2022). Cela s'explique par le fait que la majorité des Ministères et Institutions ayant un rôle national est regroupée à Antananarivo. Les autres régions n'accueillent que les directions et services régionaux de certains Ministères.

Les départs de toute nature (limite d'âge, décès, démission, retraite anticipée, etc.) baissent de -856 agents au 1^{er} semestre 2022 par rapport à la même période de 2021 (3 232 départs en 2021 contre 2 376 départs en 2022). On constate un pic du nombre de départs au cours du mois de mars qui s'explique par le délai administratif pour le traitement des dossiers. Il y a un donc un décalage entre la date de départ effective et la date de départ constatée dans les documents administratifs.

II.2 | DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL

Tableau 8: Exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement selon les secteurs

En Milliards Ariary

Secteurs	Inscription LFI	Crédits modifiés	Engagés	Taux d'engagement (*)	Mandatés	Payés (**)	Taux de Mandat payé (***)
Social	1 399,6	1 400,5	426,0	30,4%	76,6	16,8	1,2%
Fonctionnement	317,5	318,3	80,5	25,3%	55,4	12,0	3,8%
PIP externe	650,1	650,1	333,2	51,3%	19,3	4,7	0,7%
PIP interne	432,0	432,0	12,3	2,8%	1,9	0,1	0,0%
Infrastructure	2 012,6	2 012,6	898,2	44,6%	67,9	5,3	0,3%
Fonctionnement	34,5	34,5	6,8	19,7%	6,0	4,5	13,0%
PIP externe	1 400,0	1 400,0	889,4	63,5%	60,8	0,0	0,0%
PIP interne	578,1	578,1	2,0	0,4%	1,1	0,8	0,1%
Productif	965,3	970,6	797,0	82,1%	73,7	26,1	2,7%
Fonctionnement	97,1	102,4	33,9	33,1%	30,4	26,0	26,8%
PIP externe	642,2	642,2	762,3	118,7%	43,2	0,0	0,0%
PIP interne	226,0	226,0	0,8	0,4%	0,1	0,1	0,0%
Sécurité et administration du territoire	573,2	591,7	425,5	71,9%	129,1	53,2	9,3%
Fonctionnement	277,7	277,7	123,3	44,4%	115,9	50,0	18,0%
PIP externe	137,7	137,7	285,6	207,5%	2,6	0,0	0,0%
PIP interne	157,9	176,3	16,6	9,4%	10,6	3,2	2,0%
Enseignement technique et enseignement supérieur	198,4	198,4	28,9	14,6%	24,9	8,7	4,4%
Fonctionnement	155,3	155,3	26,8	17,3%	22,9	6,6	4,3%
PIP externe	16,8	16,8	2,2	12,8%	2,0	2,0	11,9%
PIP interne	26,3	26,3	0,0	0,0%	0,0	0,0	0,0%
Administratif	2 535,7	2 554,0	1 435,6	56,2%	824,0	447,4	17,6%
Fonctionnement	1 545,3	1 582,0	712,2	45,0%	691,3	398,3	25,8%
PIP externe	476,3	476,3	687,2	144,3%	101,0	25,4	5,3%
PIP interne	514,1	495,7	36,2	7,3%	31,7	23,7	4,6%
Opérations d'ordre	2 928,4	2 928,4	507,4	17,3%	502,4	0,0	0,0%
Total général	10 613,3	10 656,1	4 518,7	42,4%	1 698,6	557,4	5,3%
Dont Fonctionnement	5 355,7	5 398,6	1 490,8	27,6%	1 424,3	497,4	9,3%
Dont PIP externe	3 323,1	3 323,1	2 959,9	89,1%	229,0	32,2	1,0%
Dont PIP interne	1 934,5	1 934,5	68,0	3,5%	45,3	27,9	1,4%

Source : Situation SIGFP au 30/06/2022

(*) Montant engagé par rapport à la LFI

(**) Données provisoires

(***) Montant payé par rapport à la LFI

Tableau 9 : Exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement par Institution et Ministère

En Millions Ariary

Institution/Ministère	Fonctionnement		Investissement Externe		Investissement Interne	
	Crédits modifiés	Taux d'engagement	Crédits modifiés	Taux d'engagement	Crédits modifiés	Taux d'engagement
01-PRESIDENCE	79 171 918	20,9%	56 505 119	0,0%	70 059 503	2,2%
02-SENAT	19 482 670	52,4%			500 000	0,0%
03-AN	79 005 006	42,2%			500 000	0,0%
04-HCC	9 441 361	47,8%			300 000	0,0%
05-PRIMATURE	75 696 818	16,8%	97 777 644	490,1%	23 253 900	17,7%
06-CFM	7 011 074	43,6%				
07-CENI	16 581 646	25,2%			27 189 756	0,0%
11-MAE	28 046 339	70,1%			5 000 000	0,0%
12-MDN	72 351 165	34,9%			20 673 036	7,2%
13-SEG	26 877 411	35,8%			5 000 000	0,0%
14-MID	155 654 179	52,5%	137 665 000	207,5%	127 568 310	11,6%
15-MSP	22 784 016	29,1%			23 086 662	1,6%
16-MINJUS	38 064 638	30,9%	13 000 000	109,3%	11 181 440	2,7%
21-MEF	4 119 130 270	26,5%	299 139 551	64,8%	322 439 896	9,4%
32-MTEFPLS	5 127 338	25,4%			5 000 000	0,0%
35-MINTOUR	4 257 730	35,4%	2 000 000	0,0%	2 500 000	0,0%
37-MCC	9 970 238	22,6%	118 000	0,0%	3 710 724	0,0%
38-MAM	3 714 996	23,6%			5 000 000	0,0%
39-MICC	38 870 594	50,7%	103 506 119	0,2%	13 431 632	0,0%
44-MEDD	13 927 693	17,7%	56 606 285	12,3%	105 144 377	0,1%
48-MINAE	13 796 930	23,8%	456 572 000	139,7%	88 173 247	0,9%
49-MPEB	15 300 920	14,4%	23 495 750	500,3%	6 735 293	0,0%
51-MEH	2 270 488	28,1%	282 241 673	70,5%	39 650 113	0,0%
52-MEAH	5 127 478	25,3%	108 288 718	0,0%	175 641 275	0,6%
53-MMRS	12 517 314	30,4%			5 000 000	0,0%
60-MDNTDPT	2 840 836	37,4%	41 287 927	133,2%	3 752 245	0,0%
64-SCNVHPR	7 688 172	15,1%	49 681 063	0,0%	15 515 013	0,0%
65-MTP	9 601 562	22,7%	817 872 683	77,2%	433 872 616	0,3%
67-MTM	7 220 593	14,9%	8 607 392	0,0%	49 382 239	0,0%
68-MATSF	4 897 454	14,0%	200 325 018	2,0%	35 936 634	2,3%
71-MINSAN	66 944 559	25,9%	263 688 391	0,6%	144 017 991	1,3%
75-MJS	15 974 227	21,0%	9 736 000	0,0%	26 591 474	0,0%
76-MPPSPF	16 304 632	28,2%	54 528 000	34,5%	20 042 652	0,0%
81-MEN	229 941 637	24,9%	223 629 723	139,9%	92 323 461	10,1%
83-METFP	17 438 498	21,6%	11 600 000	17,5%	5 000 000	0,0%
84-MESRS	137 833 934	16,7%	5 192 647	2,4%	21 310 691	0,0%
91-HCDDDED	2 105 290	50,0%				
92-CNIDH	2 107 711	25,0%				
93-HCJ	3 470 687	47,1%				
Total général	5 398 550 022	27,6%	3 323 064 703	89,1%	1 934 484 180	3,5%

Source : Situation SIIGFP au 30/06/2022

PIP sur financement interne

Le taux d'exécution des PIP RPI 2022 qui se chiffre à 3,5% au premier semestre s'avère être le plus faible taux d'exécution à fin juin enregistré depuis 2017.

En effet, hormis en période exceptionnelle telle qu'en 2019 (contexte particulier de l'époque), le taux moyen de l'exécution budgétaire à chaque fin de semestre se chiffre à environ 25%.

Face à ce constat, une série de descente auprès de chaque ministère a été menée par le Ministère de l'Economie et des Finances depuis le mois de Mai afin d'identifier précisément les faits à l'origine de cette situation et d'appuyer les acteurs de chaque Ministère dans la recherche de solutions adaptés à chaque cas.

D'une manière générale, il a été remarqué, suite à ces échanges, que la sous-exécution des PIP RPI 2022 est surtout justifiée par le démarrage particulièrement tardif du processus d'exécution budgétaire en 2022.

En effet, la mise en place du budget au niveau de chaque Ministère, notamment suite au remaniement gouvernemental du mois de mars (nomination des Hauts Emplois et acteurs budgétaires, changement d'organigramme, aménagement de crédits...) a commencé assez tardivement, sachant que généralement ce processus peut durer jusqu'à 2 ou 3 mois selon les cas. Par ailleurs, une partie non négligeable des PIP RPI (11%) est constitué des Nouveaux Projets d'Émergence (NPE) dont la mobilisation est conditionnée par la validation du Conseil des Ministres des produits proposés par les Ministères. Ladite validation n'a commencé qu'à partir du mois de mars et jusqu'en Mai 2022. En outre, les principaux projets d'envergures prescrits par le Conseil au moment de l'adoption de la LFI 2022, (qui constitue environ 60% des PIP RPI 2022), ont nécessité un certain délai d'études techniques préalables, avant toutes procédures de passation de marché, compte tenu de la spécificité des travaux en question (pipelines, les nouveaux projets routiers, les logements sociaux, ...) L'attente de la Validation du conseil sur les sites d'implantation des Hôpitaux Manarapenitra (HMP) et Centres de Santé de Base (CSB) d'un montant estimatif total de 100 milliards Ariary a également contribué à repousser le démarrage du processus d'exécution budgétaire (Validation obtenue le 22 Mai).

PIP sur Financement externe

Concernant les investissements sur financement externe, des dépassements ont été constatés au niveau de 7 Institutions/Ministères dont notamment la Primature et le Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue, résultant du fait que l'exécution des financements externes se font sur la base des programmes d'emploi édités en début d'année.

Un écart considérable est constaté au niveau des financements de la Banque Mondiale avec un dépassement de plus de mille milliards Ariary dont au niveau des projets Filets Sociaux de Sécurité, projet éducation de base et développement humain, projet de croissance agricole et sécurisation foncière, ...

Outre les financements de la Banque Mondiale, les financements de la BAD affichent également un dépassement de 20 milliards Ariary dont les projets d'extension de périmètre Bas Mangoky, le projet de jeunes entrepreneurs du Moyen Ouest.

A contrario, certains financements n'ont pas été ou peu exécutés à la fin du deuxième trimestre. Il en est ainsi des financements sur emprunt de la BEI, des subventions de l'USAID, de l'OMS, de l'ONUDI, ...

III | FONDS DE CONTRE VALEUR

Tableau 10 : Exécution des fonds de contre valeur (FCV)

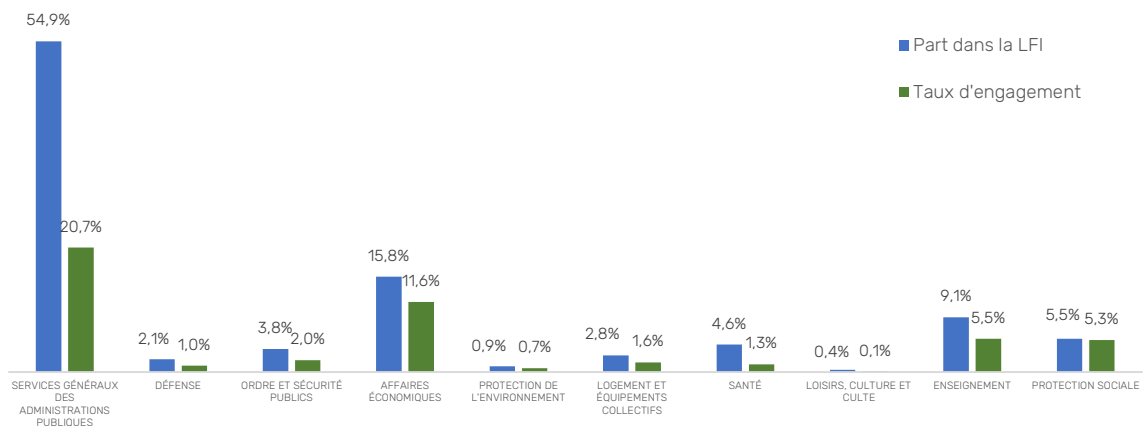
Rubrique	Inscription dans la LFI 2022	Réalisation 2T
Recouvrement	1,3	1,0
Dépenses	13,2	0,6

Source : Situation ACFCV, SIIGFP au 30/06/2022

Le montant de 1,3 milliard Ariary émanant du Gouvernement Japonais a été programmé dans la LFI 2022 au niveau des départements de l'Economie et Finances, Agriculture, Santé. Seul le Ministère de la Santé a exécuté une dépense dans le cadre du projet pour la réhabilitation de bâtiment de l'Institut de Formation Inter-Régionale des Paramédicaux pour un montant de 557 millions Ariary.

IV | NOMENCLATURE FONCTIONNELLE

Graphique 1: Répartition de la LFI par division



Source : SIIGFP

A partir de cette année, la nomenclature fonctionnelle a été introduite dans la classification budgétaire de Madagascar. La classification a été faite sur toutes les lignes budgétaires constituant l'équilibre général de la Loi de Finances pour un montant total de 19 467,9 milliards Ariary.

Ainsi, plus de la moitié des dépenses est formée par les Services Généraux des Administrations Publiques principalement composée des dépenses de la dette et des opérations de financements.

En matière d'exécution, certaines divisions affichent un niveau d'exécution avancé comparativement à l'importance des crédits qui leurs sont alloués dans la LFI :

- Protection sociale avec un taux d'exécution de 5,3% sur 5,5% ;
- Affaires économiques avec un taux d'exécution de 11,6% sur 15,8% ;
- Protection de l'environnement avec un taux d'exécution de 0,7% sur 0,9% ;
- Ordre et sécurité publics, Logement, enseignement sont engagés à plus de la moitié.

Quatre divisions affichent une exécution en dessous de la moitié :

- Services généraux exécutés à hauteur de 20,7% sur 54,9% ;
- Défenses exécutées à hauteur de 1% sur 2,1% ;
- Santé exécutée à hauteur de 1,3% sur 4,6% ;
- Loisirs, culture et cultes exécutés à hauteur de 0,1% sur 0,4%.

Ces niveaux d'exécution élevés sont tirés à la hausse par le taux d'engagement élevé des Investissements externes (89,1% d'engagement en raison de leur caractère évaluatif) et soutenu par les engagements des dépenses de solde (46,1%). Ces deux rubriques constituent 34% du budget total de la LFI 2022, soit plus du tiers de l'équilibre général.

Un autre tiers est constitué par les opérations d'ordre, engagé à hauteur de 17%, et les opérations en capital de la dette publique, engagé à 41%. Ces deux postes constituent 32% du budget total de la LFI 2022 et constituent la majeure partie de l'exécution au niveau de la division Services Généraux des Administrations Publiques.

Edité par le Ministère de l'Economie et des Finances
Direction Générale des Finances et des Affaires Générales
Direction du Budget
Service de la Synthèse Budgétaire